

EXTRAIT DU RE  
GISTRE  
DES DELIBERATIONS DU C  
ONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE ROUSSILLON

Envoyé en préfecture le 20/06/2025

Reçu en préfecture le 20/06/2025

Publié le

ID : 084-218401024-20250618-2025\_D\_73-DE

Berger Levault

| NOMBRES DE MEMBRES             |             |                                     |
|--------------------------------|-------------|-------------------------------------|
| Afférents au Conseil Municipal | En exercice | Qui ont pris part à la délibération |
| 15                             | 15          | 12                                  |

Séance du 18 JUIN 2025

Date de la convocation  
12/06/2025Date d'affichage  
12/06/2025

Objet de la délibération

Approbation du règlement intérieur pour les professionnels du réseau des médiathèques du Calavon mis à jour le 16 mai 2025

L'an deux mil vingt-cinq et le dix-huit avril à 18h30, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Gisèle BONNELLY, Maire.

**Présents :** Mme BONNELLY, Mme BERNARD, M. BORDE, M. CHEMIN, M. CHOMETTE, M. DEBROAS, M. DEVAUX, M. JEAN, Mme MALIVEL, M. TRIBOLLET,

**Absents :** Mme BRAZARD donne pouvoir à M. CHEMIN, Mme THIERRY donne pouvoir à Mme BERNARD, Mme BELLANDE, M. BERGERON, Mme GRAS.

Madame le Maire rappelle la délibération N° 86/2014 qui approuvait le règlement intérieur du réseau des médiathèques « Des Monts et Vallées du Calavon ». Elle présente le nouveau règlement intérieur mise en date du 16 mai 2025 qui concerne les professionnels des médiathèques.

N° 73/25

Le Conseil Municipal,  
Ouï l'exposé de Madame le Maire,  
Et après en avoir délibéré,

-APPROUVE par 12 POUR, le nouveau règlement intérieur du réseau des médiathèques du Calavon qui concerne les professionnels mis à jour en date 16 mai 2025 ci-joint.

Ainsi fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.  
Suivent les signatures.

Madame le Maire,

Secrétaire de séance

Gisèle BONNELLY

Gérard DEBROAS

